

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

86-100  
Objet

EMPLOI SPECIFIQUE DE  
SECRETARE GENERAL DE LA  
REVALORISATION

DATE DE CONVOCATION

22 SEPTEMBRE 1986

DATE D'AFFICHAGE

22 SEPTEMBRE 1986

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 24

Nombre de votants 28

POUR : 23

CONTRE :

ABSTENTIONS: 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
ROCHEFORT, LE

23.OCT.1986

COMMUNE DE ROYAN

APPLICATION LOI N°82213  
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt six  
le Vingt Six Septembre

à 17 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - FABER - TAP - MOST - BUSSEREAU -  
BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET - M. BARBAT - Mme BARRAUD-DUCHERON -  
MM. BIROLLEAU - CANDAU - Mmes DE GAYE - FONTAN - JEAN - MM. LACOTTE -  
LAPERCHE - LE GUEUT - MARCONI - MONNARD - PAPEAU - POTENNEC -  
ROUDOT - THOMAS

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BOUTET par M. FABER - M. BERNARD par Mme LAFAYE -  
Mme CENAC par Mme BUCHET - Mme GAUDIN par M. MARCONI -  
M. GEOFFROY par M. CANDAU

Absents : MM. DAUZIDOU - COUNIL - REVOLAT - Mme DEVIGNE

M. BUSSEREAU

a été élu Secrétaire.

Par délibération du 27 Janvier 1984, le Conseil Municipal  
avait créé un emploi spécifique de Secrétaire Général de la  
Revalorisation.

La délibération prévoyait que cette nomination était faite à  
titre temporaire et elle s'appuyait sur le contrat de revalorisation  
de station signé en 1983.

Ce contrat restant en vigueur, il est nécessaire de prévoir  
le maintien de cet emploi dans le tableau des effectifs du  
Personnel Communal et de prévoir sa prolongation pour la durée de la  
mise en oeuvre du contrat de revalorisation de station.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de M. Le Rapporteur
- Après en avoir délibéré

DECIDE :

- de maintenir l'emploi spécifique de Secrétaire Général de la  
Revalorisation au tableau des effectifs du Personnel Communal  
pour la durée de la mise en oeuvre du contrat de revalorisation  
de station.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Ont signé au Registre, MM. Les Membres présents  
Pour extrait conforme

Pour le Député-Maire  
Le Maire-Adjoint,

J.P. FABER

